



MOTION

23 | 2020

**Utiliser des approches à l'échelle
du paysage adaptées aux conditions locales
et renforcer les Groupes d'Elaboration
des Normes (SDG) afin d'améliorer la protection
des Paysages Forestiers Intacts (IFL)**

**NOUS VOULONS MIEUX
SAUVEGARDER ET PROTÉGER LES PAYSAGES
FORESTIERS INTACTS (IFL) À L'ÉCHELLE
DU PAYSAGE EN NOUS APPUYANT
SUR LES COMPÉTENCES ET L'EXPÉRIENCE
LOCALES DES GROUPES
D'ÉLABORATION DES NORMES (SDG).**


atibt

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

QUOI



La motion 23 vise à **améliorer l'approche actuelle du FSC** pour mettre en œuvre efficacement la conservation des HCV2/IFL.

COMMENT



Le FSC doit initier un processus inclusif de **révision des règles** d'identification, de protection et de gestion des IFL **à l'échelle du paysage**, y compris dans les UFA, et **adaptées aux conditions locales**.

QUI



Le **FSC s'appuyant** sur la compétence et l'expérience des **Groupes d'Elaboration des Normes (SDG)** nationaux ou régionaux.

QUAND



1 an, au cours duquel une **règle intérimaire** approuvée par le Conseil d'administration du FSC devra s'appliquer.

POURQUOI



Depuis l'adoption de la motion 65 en 2014, FSC tente sans succès depuis plus de 8 ans de trouver une **solution pratique** pour mettre en œuvre une meilleure protection des IFL, **compromettant** le développement de la **certification FSC dans les régions tropicales**.



les résultats du processus de révision doivent :

- aborder la **conservation des IFL au niveau du paysage**, les UGF faisant partie intégrante du paysage au sens large ;
- compléter **l'identification des IFL** et des mesures de conservation associées par des enquêtes environnementales, sociales et socio-économiques de terrain (**sous la canopée**) ainsi que des analyses d'impact ;
- utiliser de manière exhaustive **les meilleures informations disponibles** et les connaissances des experts pour l'identification du statut de protection global et des **priorités en matière de conservation**, via des études et des recherches approfondies ;
- prendre en compte les **risques et les bénéfices** ainsi que les **menaces et les opportunités** pour la conservation des HVC2/IFL ;
- **renforcer les Groupes d'Élaboration des Normes** nationaux/régionaux et s'y appuyer pour rendre opérationnelles les exigences en matière de conservation des IFL au niveau du paysage ;
- être basés sur un consensus et un engagement équitable avec toutes les parties prenantes concernées au niveau local ;
- permettre aux **opérations certifiées FSC** de contribuer au **mieux de leurs capacités** à la conservation des HCV2/IFL et ne pas compromettre la gestion responsable des forêts.



**DÉVELOPPEMENT D'UNE APPROCHE
OPÉRATIONNELLE POUR UNE
CONSERVATION EFFICACE
DES IFL**



A woman with a blue headwrap and a patterned shawl is shown in a lush green forest. She is looking upwards and to the right with a joyful expression, her mouth open as if speaking or laughing. A large woven basket is visible on her back. The background is filled with large green leaves and tree trunks.

En engageant les SDGs pour développer une meilleure protection des IFL, nous voulons :

- considérer toutes les HVC dans le contexte social, environnemental et économique plus large du paysage, pas seulement dans la partie se trouvant dans les UFA certifiées FSC ;
- mieux impliquer toutes les parties prenantes concernées, y compris les communautés locales et les peuples autochtones, dans le développement d'approches consensuelles, à l'échelle du paysage, pour une conservation globale des IFL ;
- affiner l'identification des IFL à l'aide d'analyses de terrain (sous la canopée) et d'évaluation des valeurs écologiques et sociales, et reconnaître les différents degrés d'«intégrité» des forêts.

Avec vous, nous voulons obtenir **la meilleure contribution possible à la protection des IFLs** sur l'ensemble du paysage, **sans compromettre l'engagement statutaire du FSC** en faveur d'une gestion forestière écologiquement appropriée, socialement bénéfique et économiquement viable.



**Nous avons besoin de vous,
soutenez-nous et votez pour
la motion 23/2020**



Pour plus d'informations,
veuillez consulter notre
site web (film,
texte de la motion)
www.atibt.org



Participez à notre
conférence sur les IFL
le 9 octobre (présentation
des motions IFL et
d'études de cas)

Contact : Caroline Duhesme
caroline.duhesme@atibt.org

**atibt**

LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

L'ATIBT l'une autorité technique et scientifique
de référence pour la filière bois tropicaux,
engagée dans la gestion responsable des forêts.